

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°16 – Juillet 2005

Comité de Soutien au Peuple Palestinien : MNE 23, rue Gosselet - 59000 LILLE  
Tél/Fax : 03 20 22 90 97 Site : <http://www.nord-palestine.org> Bulletin : [jpc@nord-palestine.org](mailto:jpc@nord-palestine.org)

### ÉDITO :

Sharon est pourtant clair, il vient encore de le répéter, il fallait évacuer Gaza qui ne sera jamais un territoire majoritairement juif : *"Par contre, nous dirigerons tous nos efforts vers les régions importantes pour assurer notre présence en Galilée, dans le Naqab et la Grande Jérusalem (qui inclut la partie est d'al-Quds) et les blocs de colonisation et les régions sécuritaires en Cisjordanie."*

Côté palestinien, la tension monte progressivement. Dire qu'un espoir est en train d'être déçu serait sans doute exagéré, même si Mahmoud Darwiche les dit atteints de ce mal incurable, les Palestiniens ne mettent pas souvent leurs espoirs sur des promesses comme celles de Charm El Cheikh. Ce qui est sûr est que l'exaspération pourrait conduire à une nouvelle insurrection, et nous savons tous que l'issue des affrontements armés est, vu l'état des forces en présence, toujours incertaine pour les Palestiniens.

Dans ce contexte Chirac veut recevoir Sharon. Si nous pouvions espérer que c'est pour lui expliquer clairement que la France n'accepte pas de voir Israël bafouer la loi internationale, nous pourrions hésiter sur la conduite à tenir.

Mais qu'un an après la condamnation de la construction du mur par la Cour Internationale de Justice, la France reçoive Sharon avec les honneurs, nous ne pouvons l'accepter :

**Le samedi 9 juillet à Paris, le mercredi 27 juillet à Lille :**

**Pour la Paix, Pour la Palestine, Non à Sharon ! Non au Mur ! Non à l'occupation !**

Marc Leblanc

---

Intervention à la CIMADE le 17 Juin 2005 sur le thème :

### **Les 200 000 réfugiés Palestiniens du Liban. Les oubliés de l'histoire.**

À l'invitation de la Cimade nous avons témoigné de notre rencontre des Palestiniens au Liban. Bien évidemment nous avons eu l'occasion de situer la réalité politique actuelle aussi bien dans le contexte Libanais que dans les territoires. Une vingtaine de personnes pour la plupart ne connaissant pas la situation ont suivi avec attention et intérêt notre présentation. Nous avons eu l'occasion aussi de présenter l'AFPS, Afran-Saurel et Najdeh. Après notre intervention les participants ont posé des questions sur le rôle de la Syrie et sur le droit au retour.

Au comptoir des broderies et à la table de documents de l'AFPS nous avons suscité l'intérêt et réalisé quelques ventes. La Cimade avait préparé des boissons et pâtisseries orientales que nous avons pu apprécier tout en poursuivant les échanges. Ce vendredi de nombreux militants de la Cimade se sont excusés de ne pouvoir se joindre à nous malgré l'intérêt qu'ils portent au sort des Palestiniens.

C'est l'occasion de rappeler que les militants de la Cimade ont la lourde tâche de suivre les demandeurs d'asile et de faire valoir leurs droits dans un contexte de répression et d'expulsion.

Jacqueline et Yves Quétin (membres de l'AFPS 59-62)

---

### **COTISATION AFPS NORD - PAS-DE-CALAIS**

- Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 65 € (sans abonnement : 54€)
- Tarif réduit (pour ressources modestes et parrains) : 27 € Avec l'abonnement au journal : 38 €
- Cotisation "précaire" 10 € - Cotisation de Soutien : 80 € ou plus
- 5 € d'abonnement à *Palestine Solidarité* sont inclus dans le prix de chaque cotisation
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de . . . . . €

Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais à renvoyer au siège de l'AFPS:  
Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 Lille

## La tournée des villes et des banlieues

Leila Shahid, Dominique Vidal, Michel Warschawski



La tournée s'est achevée dimanche 19 juin à Mons en Barœul où ils ont été reçus par M. Elegeest, Maire de la ville et par l'Association Interculturelle Mons (AIMons).

**Les rencontres dans les quartiers** auront été, de l'avis de tous ceux qui y ont participé, les points forts de cette tournée de trois jours dans le Nord. Que ce soit dans le quartier du Pile à Roubaix, de la Bourgogne à Tourcoing, de la Mouchonnière à Seclin, à Mons ou aux Bois Blancs à Lille (photo), on a ressenti l'immense respect et l'affection qui entoure Leïla Shahid.



La découverte pour beaucoup de cet "étrange Israélien" qu'est Michel Warschawski et les explications de Dominique Vidal (rédacteur en chef adjoint du "Monde Diplomatique") auront complété ces moments de rencontre et d'émotion.

Il en restera, si nous, initiateurs de ces rencontres, savons être à la hauteur, un fort élan de solidarité. De cette solidarité des gens qui ont le moins, mais qui partagent le mieux.

L'enjeu de leur tournée était de nous aider à ancrer le **mouvement de solidarité dans les quartiers** et les

banlieues, il reste donc aux acteurs locaux de concrétiser.

D'ores et déjà la concrétisation du jumelage entre Tourcoing et Rafah, la promesse faite par M. le Maire de Roubaix d'un jumelage prochain avec une ville palestinienne, sont à mettre à l'acquis de cette visite et au travail de terrain des associations qui ont participé à l'accueil.

Pour le reste, ils ont été reçus par M. Balduyck Maire de Tourcoing, M. Bernard Debreu, Maire de Seclin, Mme Escande Présidente du Conseil de quartier des Bois Blancs.

La réception organisée au Conseil Régional était présidée par Martine Filleul, Vice Présidente, accompagnée de Mesdames Myriam Cau pour le groupe les Verts, Cathy Apourceau-Poly pour le groupe communiste et républicain, Jacqueline Fauth et Françoise Dal Groupe socialiste, citoyen et radical.

M. Pierre Mauroy nous a également reçus, en compagnie de MM Claude Nicolet Président du Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine (RCDP) et Jean-Louis Fremaux conseiller communautaire qui nous furent d'une aide appréciable pour organiser cette rencontre, tout comme Ginette Verbrugge, Martine Filleul et Françoise Dal nous apportèrent leur aide dans les contacts avec le Conseil Régional.

La réception organisée par M. Mauroy se fit avec tous les honneurs dus à "l'Ambassadrice de Palestine" tel que M. Mauroy appelle toujours Leïla Shahid, le drapeau palestinien flottait sur le parvis de l'hôtel de la Communauté Urbaine. M. Vandierendonck, Maire de Roubaix rencontra Leïla Shahid à l'hôtel Mercure. M. Bernard Derosier Président du Conseil Général s'excusa de ne pouvoir recevoir nos invités. La Mairie de Lille n'a pas donné suite à notre proposition de les recevoir. La réunion publique de Roubaix accueillit environ 300 personnes, celle de Seclin un peu moins de 200, chacune des rencontres de quartier entre 30 et 50 personnes (comme nous l'avaient demandé les trois intervenants).

Merci encore à ceux qui ont contribué à la réussite de ces trois jours ainsi qu'à tous ceux qui transformeront l'essai !



La **RÉUNION PUBLIQUE DE SECLIN** organisée par l'AFPS, le Secours Populaire et le Comité des femmes pour la Paix a rassemblé près de 200 personnes vendredi 17 juin, dans la salle Ronny Coutteure de la Mouchonnière à Seclin. Pour cette ville de 13 000 habitants située à une vingtaine de kilomètres de Lille la venue de Leïla Shahid, Michel Warschawski et Dominique Vidal restera un événement marquant. Bernard Debreu, Maire de Seclin, a accueilli nos amis en présence du Conseil municipal dès 19 h. À une époque où des villes comme Nice empêchent l'expression de la solidarité avec la Palestine, la chaleur de l'accueil seclinois rappelle que la solidarité n'est vraiment populaire que dans les milieux populaires... Les orateurs ont apporté leur soutien au Dr **Mohamed Salem**, médecin seclinois récemment refoulé d'Israël et rendu un hommage très appuyé à **Jean-Claude Willem**.



L'AFPS a lancé le début d'une campagne de soutien à Jean-Claude dont vous trouverez ci-dessous le texte d'appel, ainsi qu'une pétition et un appel à soutien financier. Une première collecte sur place a permis de récolter quelques 140 €, un premier pas vers les 8000 € nécessaires au procès devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Eric Corbeaux premier adjoint de la ville a annoncé son souhait de mettre en place une mission de la ville en liaison avec l'hôpital de Seclin pour se rendre en Palestine. La soirée dura plus de deux heures trente d'échanges entre la salle et les intervenants qui se livrèrent avec enthousiasme et simplicité au jeu des questions / réponses. Leïla Shahid, Michel Warschawski et Dominique Vidal ont séduit le public seclinois.

## SOUTIEN À JEAN CLAUDE WILLEM

Jean-Claude Willem, alors maire de Seclin, décide en octobre 2002 de boycotter les jus de fruits israéliens dans les cantines scolaires pour protester contre la politique israélienne et l'occupation des territoires palestiniens.

Monsieur Komar, président de l'Action Culturelle Israélienne, et Monsieur Bensoussan engagent des poursuites contre Jean-Claude Willem « pour avoir provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, en l'espèce en demandant aux services de restauration de boycotter les produits israéliens ».

Jean-Claude Willem passe le 12 mars 2003 devant la Septième Chambre Correctionnelle de Lille. Le Procureur déclare dans son réquisitoire qu'il n'y a aucun délit et qu'il n'a pas lieu de poursuivre. Le 24 mars 2003 le tribunal relaxe Jean-Claude Willem.

Tout irait bien si le Ministre de la Justice, Dominique Perben, ne demandait au Parquet de Douai de faire appel contre ce jugement. On peut s'étonner de cette décision qui apparaît comme un désaveu du Parquet de Lille.

La relaxe de Jean-Claude Willem continuait une longue suite de relaxes après les poursuites pour antisémitisme engagées par des organisations juives contre des personnes qui avaient pris position contre la politique israélienne et soutenaient la lutte des Palestiniens. On

peut considérer que cet appel marquait une volonté ministérielle de mettre fin à ces relaxes, volonté d'autant plus marquée que, dans ce cas, elle mettait en cause le Parquet de Lille.

Le procès en appel eut lieu devant la Cour d'Appel de Douai le 18 juin 2003. Après un débat où fut reconnu, y compris par les plaignants, qu'on ne pouvait soupçonner Jean-Claude Willem d'antisémitisme, l'Avocat Général demandait une condamnation de 2000 euros, laissant au Tribunal de qualifier le délit !

Le 11 septembre 2003 le verdict tombait : 1000 euros d'amende pour « entrave au commerce ». Devant un tel jugement, Jean-Claude Willem déposait un pourvoi en Cassation, pourvoi rejeté le 20 septembre 2004.

Jean-Claude Willem a déposé un recours auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le jugement de Douai, après l'intervention du Garde des Sceaux, nous apparaît comme une atteinte à la liberté d'expression. Ainsi tout citoyen qui exprime son refus de la politique israélienne et son soutien à la lutte des Palestiniens pour la reconnaissance de leurs droits nationaux risque d'être poursuivi pour antisémitisme. Cela nous ne pouvons l'accepter.

Pour soutenir Jean-Claude Willem dans son action auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, nous appelons à signer une pétition. D'autre part une intervention auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme coûte cher et nous demandons aux signataires de participer à une collecte de soutien.

**Rédiger les chèques à l'ordre de : AFPS 59/62 et adresser les pétitions (avec l'en-tête ci-dessous) à :**

**Association France Palestine Solidarité Nord-Pas-de-Calais  
MNE, 23 RUE GOSSELET - 59000 LILLE**

**Je m'élève contre la condamnation de Jean-Claude Willem  
et je soutiens son action auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.**

Nom	Prénom	Ville	Signature



## Le 9 juillet à Lille et à Paris

Avec la présence exceptionnelle d'enfants palestiniens le Comité de Bienfaisance et de Bienfaisance Palestinien (CBSP) organise une journée de solidarité

**à la salle sous le beffroi - Hôtel de Ville de Lille -  
de 14h à 18 h**

Au programme :

- Vidéo conférence avec la Palestine
- Témoignages-débats
- Expositions, vente d'artisanat...

**Venez nombreux  
pour témoigner de votre solidarité**

**Info CBSP : 03 20 63 99 85**

**MANIFESTATION  
CONTRE LA VENUE DE SHARON**  
Rendez-vous : SAMEDI 9 JUILLET  
DEVANT LA MAIRIE DE LILLE

Départ en bus à 10 h pour la Place du Châtelet. Paris 15h  
Contact et réservation bus PAF/10€ par personne 06 25 05 31 97

### Texte de la lettre adressée au Président de la République et publiée le samedi 18 juin 2005

Monsieur le Président

Apprenant que vous invitez Monsieur Sharon à venir en France, je vous fais remarquer que, depuis que vous avez condamné sa politique, Monsieur Sharon la poursuit sans dévier, resserrant toujours plus l'étau sur les Palestiniens sans que le monde réagisse.

Chaque jour des arrestations arbitraires font que l'on dépasse les 8 000 prisonniers, dont de nombreux enfants, rendant dérisoires les libérations, annoncées à grand bruit et sans cesse retardées, de personnes ordinaires.

Les maisons palestiniennes sont détruites, que ce soit parce qu'on n'a pas voulu leur donner de permis de construire, ou que l'on arase autour du futur MUR (lequel avance comme si le tribunal de La Haye lui avait donné le feu vert).

Déjà plus de 60 000 maisons, créant à chaque fois des situations dramatiques et une situation de fond difficilement réversible.

Les oliviers sont arrachés par milliers.

Les assassinats ciblés sont de rigueur.

Les check points sont des lieux d'humiliation inhumaine, quotidienne et même de mort, dont nous avons des témoignages réguliers mais que nos médias jugent inutiles de mentionner.

Les colons saccagent, frappent et tuent en toute impunité. Récemment ils ont empoisonné des champs.

Déchets nucléaires ou ordures ménagères s'accumulent en Cisjordanie.

Gaza reste la plus grande prison où les étrangers ne sont pas admis. La vie économique est exsangue.

La situation alimentaire catastrophique des Palestiniens et le vol de l'eau ont été dénoncés par Monsieur Peter Hansen dans un rapport qu'Israël a voulu faire condamner.

Dans ce contexte, la France se doit de déclarer Monsieur Sharon PERSONNA NON GRATA si elle ne veut pas glisser sur la pente de la collaboration déjà initiée par la relation choquante de notre armée avec l'armée israélienne autour des drones.

...

Il y a un an, le 9 juillet 2004, la Cour Internationale de Justice de La Haye condamnait le mur construit par Israël en Cisjordanie. Cette année à Paris, ce sera la soirée de la GUPS (union des étudiants palestiniens en France), à Ivry une soirée de solidarité avec les prisonniers palestiniens et à Strasbourg ce sera le démarrage de la caravane du droit

## Une caravane traverse l'Europe et le Moyen Orient c'est la Caravane pour la Palestine – la Caravane du Droit

### Rejoignez-nous !



La Caravane est née de la volonté d'apporter un soutien efficace à la résistance déterminée de la population palestinienne, contre une occupation violente ET illégale.

Elle est l'émanation de la société civile, qui se montre réellement concernée par la lutte du peuple palestinien pour ses droits, sa liberté, sa dignité, sa survie. Ni les gouvernements, ni les instances internationales n'interviennent pour contraindre le gouvernement israélien à respecter le droit international, et mettre un terme à l'occupation et à la colonisation de la Palestine.

Les caravaniers inscrivent leur action dans le cadre des valeurs et objectifs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Ils rejettent le racisme sous toutes ses formes et tout type de discrimination. Ils rejettent toute interprétation religieuse, ethnique ou relative à une quelconque « guerre de civilisations », en ce qui concerne l'occupation de la Palestine. Ils pensent sincèrement que :

**Nous sommes des êtres humains**

**Tous des êtres humains**

**Rien que des êtres humains.**

C'est donc à nous, citoyens de tous les pays, de nous mobiliser pour exiger le respect et l'application du droit international. Le site de la Caravane, <http://caravane.palestine.free.fr> consacre une partie importante au Droit et aux textes de référence.

Cette grande manifestation internationale, part le 5 juillet 2005 de Strasbourg devant le Parlement européen à Strasbourg pour arriver le 19 à Jérusalem, et rencontre les populations, les groupes, les élus, les médias, bref, la société civile des pays traversés.

Elle a pour objectifs de faire connaître la situation en Palestine, en donnant une véritable information, d'appeler les médias à répercuter cette information, enfin de contraindre les gouvernements à agir pour la Palestine conformément à leurs opinions publiques respectives.

La Caravane pour la Palestine nous permet de nous unir, d'abandonner nos divergences et oppositions, de nous rassembler derrière une unique revendication, à la fois juste, simple et consensuelle : **le respect et l'application du droit international**. C'est par cet exercice pratique de la véritable solidarité, que nous pourrons faire triompher le Droit et la Justice, condition indispensable à la Paix dans le monde.

Chaque citoyen du monde est appelé à rejoindre la Caravane, à en parler autour de soi, et à la soutenir.

Itinéraire du 5 au 19 juillet : le 5 Genève, 6 Milan, 7 Trieste, 8 Lubliana-Zagreb, 9 Belgrade, 10 Sofia, 11-12 Istanbul, 13 Ankara, 14 Adana, 15 Alep, 16 Damas, 17-18 Amman, 19 Jérusalem.

